

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU GROUPE DE COORDINATION DU 11 AOÛT 2022

PRINCIPALES DÉCISIONS

Eaux pluviales Atmosphère

Une tranchée est prévue sur le terrain de la Commune pour la gestion des eaux pluviales du bar. En effet lors de fortes pluies le terrain est inondé et l'eau déborde dans le circuit d'assainissement.

La mairie est d'accord sur le principe d'une tranchée sur le terrain communal mais ne peut prendre ces frais en charge. Gérard fait le lien avec Atmosphère.

Édito du prochain Échos de Vaour

L'édito du prochain Écho de Vaour d'octobre sera écrit par Bernard, avec pour thème la naissance de l'observatoire de la Démocratie.

INFORMATIONS

Café citoyens

Le café citoyen du **3 septembre** sera sur le thème de l'eau.

Devis fermeture pour clocher

Un nouveau devis va être demandé, le premier ne convenant pas.

Bilan Festival de l'Été de Vaour

Compte tenu des circonstances exceptionnelles (canicule, risques d'incendie, nécessité d'économiser l'eau), Jérémie a été confronté à des problématiques importantes comme les installations de campeurs dans les pins, les barbecues, les fêtes « off », les voitures garées n'importe où, etc...

L'an prochain il faudra que toute l'équipe soit mobilisée, de façon visible et organisée.

A cet égard, prévoir une rencontre entre le groupe de coordination et l'Été de Vaour .

Un débriefing de l'Été de Vaour est prévu courant septembre. Il serait important d' y assister au moins en partie.

Jérémie demande à ce qu'une réunion de coordination soit dédiée à ce thème.

Compte-rendu rencontre propriétaires Hôtel du Parc

Une rencontre était nécessaire avec les propriétaires en raison des mises en sécurité repérées sur le bâtiment. Rencontre en présence de Jérémie, Ignace et Nathalie.

Il a été expliqué aux propriétaires que la mairie ferait des démarches de mises en sécurité de leurs bâtiments auprès de la préfecture si rien n'était engagé de leur côté pour restaurer :

- la gouttière rue du Nord qui est prête à s'effondrer sur la voie publique,
- la fenêtre du haut du petit bâtiment rue du Levant (devant la friperie) dont des pierres se sont détachées
- les fissures importantes de ce même bâtiment
- les bow-windows (Fenêtre en encorbellement, faisant saillie sur un mur de façade) remis en place

Une réponse a été donnée par les propriétaires pour chacune de ces problématiques :

-Un entrepreneur aurait confirmé qu'il n'y a plus de risque de chute de pierres au-dessus de la fenêtre, que la fissure est seulement au niveau de l'enduit.

-Quant aux bow-windows qui doivent être remis-avant la vente, il s'agirait d'une recommandation des ABF et non d'une obligation.

-L'état de la gouttière rue du Nord est en lien avec l'état du toit qu'il faut refaire; à charge des futurs acheteurs, disent les propriétaires (arguant qu'ils n'ont plus d'argent pour financer ces travaux et qu'ils souhaitent vendre au plus vite avant décembre)

Interroger le service préfectoral – le Pôle de l'Habitat Indigne pour connaître la marge d'action de la mairie.

Au cours de la visite de l'hôtel du Parc, rencontre d'éventuels acheteurs : un couple ayant créé une résidence d'artistes à Toulouse et qui souhaitent faire de même de cet hôtel.

Jérémie doit avoir un rendez-vous téléphonique prochainement. Si le projet présente un intérêt pour le village, quelle place pourraient avoir la Mairie et les habitants dans ce projet, s'il y a concrétisation de l'achat ? Réfléchir aux différents dispositifs (conventions de partenariat, partenariat public-privé).

Grange Las Touzes

Au vu de l'état d'une grange prête à s'effondrer sur la route, une lettre recommandée avec AR a été envoyée au propriétaire afin qu'il règle le problème.

Se renseigner pour savoir quelle est la responsabilité civile de la mairie, et si une lettre recommandée suffit pour dégager toute responsabilité.

Conseillers communautaires

Lors d'une rencontre de Jérémie avec Bernard Andrieu, il a été évoqué des changements de la représentation de Vaour à la 4C. Melvin étant souvent en déplacement lors des réunions du conseil communautaire, Jérémie se propose de le remplacer (avec l'accord de Melvin), et a par la même occasion proposé de rentrer au bureau de la 4C en tant que vice-président à la gestion de l'eau, qui doit passer à la compétence de la 4C en 2026. Cette présence au bureau à la 4C serait importante pour le village et sa représentation.

PRINCIPALES DISCUSSIONS

Mise à jour site Office du Tourisme

L'office du Tourisme la Toscane Occitane demande si la commune est d'accord pour intégrer un QRcode sur le site de Vaour afin que s'affiche au fur et à mesure toutes les infos concernant l'OT.

La coordination accepte que seules les coordonnées du site de l'OT soient affichées sur le site de Vaour

Infos dans la Vaourette

Quels infos peuvent paraître dans la Vaourette ?

Bernard souhaiterait proposer un café-empathie autour de la Communication Non-Violente et demande si cette info peut paraître dans le Vaourette. Initiative individuelle non portée par la mairie.

Réponse : La Vaourette est au service des informations municipales et urgentes en direction des habitants.

PROCHAINE RÉUNION DU GROUPE COORDINATION LE 2 SEPTEMBRE